

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 07 septembre 2018, s'est réuni en séance publique le **jeudi 13 septembre 2018 à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

* * * * *

Maire : M. MICHEL

Conseillers Municipaux : M. AUGUSTIN, Mme SERT, MME NEILZ, M. JAHIER, MME FENZAR, M. MONOT, MME CAMAJ, M. GIRARD, MME BLANCHARD, M. ZOUAOU, M. ROUSSILLON, MME POUILLAIN, M. BARBIER, Mme MOREAU, M. GAUDEFROY, M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA, Mme LIBERMANN, Mme HUGER, MME PUNTEL, M. DURANCEAU, M. ARCHIDEC, MME MARILLIER, Mme AMEGAN, M. ROZOT, MME POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, M. BERNASCON, MME SAILLIER, M. GADAN, M. HERRERO.

Pouvoirs :

M. BONNET
M. CHAUVEAU
M. RIZKI

M. GIRARD
M. MICHEL
Mme FENZAR

M. le Maire déclare ouverte, à 19h01, la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'Assemblée Municipale.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité, M. LOPEZ, secrétaire de séance, fonction qu'il a acceptée.

A. CONSEIL MUNICIPAL – Installation de M. Freddy HERRERO – Conseiller Municipal

Le Conseil Municipal déclare M. Freddy HERRERO installé dans les fonctions de Conseiller Municipal en remplacement de M. Thierry WARIN.

B. CONSEIL MUNICIPAL – Installation au sein des commissions

Le Conseil Municipal désigne M. Freddy HERRERO en tant que nouveau représentant au sein des commissions dans lesquelles siégeait M. Thierry WARIN, à savoir :

- Culture,
- Affaires sociales,
- Vie des quartiers et démocratie locale,
- Animation, événementiel et vie associative.

01 CONSEIL MUNICIPAL – Procès-verbal de la séance du 12 juin 2018
Adoption

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du 12 juin 2018.

**Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :
34 voix pour
1 abstention (M. HERRERO)**

02 CONSEIL MUNICIPAL – Procès-verbal de la séance du 05 juillet 2018
Adoption

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du 05 juillet 2018.

**Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :
31 voix pour
4 abstentions (Mme LIBERMANN, Mme MOREAU, Mme HUGER,
M. HERRERO)**

03 COMMUNICATION – Communication du Maire – Décisions signées en vertu de la délibération n°1 du 16 avril 2014 et de la délibération n°3 du 07 juin 2017, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte des décisions signées dans le cadre de la délégation accordée à M. le Maire par délibération n°1 du 16 avril 2014, et dont il rend compte conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT.

04 COMMUNICATION – Avis de la Chambre Régionale des Comptes – Rejet d’une demande d’inscription d’une dépense

Le Conseil Municipal prend acte de cet avis.

05 COMMUNICATION – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l’eau potable pour l’année 2017.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l’eau potable pour l’année 2017.

06 COMMUNICATION – Bilan d’activité 2017 et compte administratif 2017 du Syndicat mixte pour l’Enlèvement et le Traitement des REsidus Ménagers (SIETREM).

Le Conseil Municipal prend acte du bilan d’activité 2017 et du compte administratif 2017 du Syndicat mixte pour l’Enlèvement et le Traitement des REsidus Ménagers (SIETREM).

07 AFFAIRES FINANCIERES – ZAC des Tanneurs – Approbation de l’arrêté des comptes définitif de la société « Aménagement 77 » valant bilan de clôture de la concession d’aménagement : quitus de la gestion des opérations d’aménagement.

Le Conseil Municipal approuve le présent arrêté des comptes définitifs valant clôture de la concession d’aménagement de la ZAC des Tanneurs, **donne** quitus de la gestion des opérations d’aménagements réalisées, **autorise** M. Le Maire ou son représentant à signer tout document en relation avec ce dossier.

Adopté à l’unanimité

08 AFFAIRES FINANCIERES – Convention de partenariat entre la Ville, le Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) de Lagny-sur-Marne et le Syndicat Mixte d’Alimentation en Eau Potable (SMAEP) relative à la mutualisation de la dématérialisation des flux comptables - Adoption

Le Conseil Municipal approuve la convention relative à la mutualisation de la dématérialisation des flux comptables et **autorise** M. Le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville, le CCAS de Lagny-sur-Marne et le SMAEP, relative à la mutualisation de la dématérialisation des flux comptables ci-annexée, ainsi que ses avenants et tout document afférent.

Adopté à l’unanimité

09 URBANISME – Approbation du Plan Local d’Urbanisme (PLU)

Le Conseil Municipal approuve le Plan Local d’Urbanisme (PLU).

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

33 voix pour

2 voix contre (M. GREE Jacques Edouard, Mme SAILLIER Marie).

10 URBANISME – Approbation de l’Aire de mise en Valeur de l’Architecture et du Patrimoine (AVAP) valant Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Le Conseil Municipal approuve le projet d’Aire de Mise en Valeur de l’Architecture et du Patrimoine (AVAP) qui devient automatiquement Site Patrimoniale Remarquable (SPR) à compter de la présente délibération.

Adopté à l’unanimité

11 URBANISME – Approbation du Périmètre Délimité des Abords (PDA)

Le Conseil Municipal approuve le projet de Périmètre Délimité des Abords proposé par l’unité Départementale de l’Architecture et du Patrimoine de Seine-et-Marne.

Adopté à l’unanimité

12 AFFAIRES FONCIERES – Lancement d’enquêtes publiques préalables au transfert dans le domaine public communal des voies privées ouvertes à la circulation publique – rue de Belfort, rue de Nancy, rue de Strasbourg et la partie du quai du Pré Long qui est dans le domaine privé.

Le Conseil Municipal engage la procédure de transfert dans le domaine public communal de la voirie des rues de Belfort, Nancy, Strasbourg et du quai du Pré Long, qui est dans le domaine privé, **autorise** M. Le Maire à ouvrir des enquêtes publiques préalables et **l’autorise** à signer tout document relatif à ces enquêtes.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :
33 voix pour
2 abstentions (M. MONOT, Mme MARILLIER)

13 AFFAIRES FONCIERES – Acquisition des voies privées rue de la Gare d’eau et rue de l’Ile Maubert.

Le Conseil Municipal accepte l’acquisition à titre gratuit de la rue de la Gare d’Eau dont les parcelles sont AN 375 – AN 376 – AN 377 – AN 378 et AN 379 et de l’Ile Maubert, en cours de cadastralisation, dès que les votes des ASL des deux lotissements seront effectués et **autorise** M. Le Maire à signer tous les actes relatifs à ces acquisitions et tout document afférent.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :
34 voix pour
1 abstention (Mme HUGER)

Suspension de séance de 21h01 à 21h09.

14 AFFAIRES FONCIERES – Délégation du droit de préemption urbain de M. le Maire à la Communauté d’Agglomération de Marne et Gondoire pour le bâtiment situé 30/34 rue Gambetta à Lagny-sur-Marne

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à déléguer son droit de préemption urbain au Président de la Communauté d’Agglomération de Marne et Gondoire et **l’autorise** à signer tous les actes liés à cette délégation.

Adopté à l’unanimité

15 PETITE ENFANCE – Signature des conventions de financement entre le Département de Seine-et-Marne et la Ville de Lagny-sur-Marne

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer les conventions de financement des établissements multi accueil Charpentier, multi accueil les Touvents et de la crèche familiale et tout avenant afférent proposés par le Département de Seine et Marne.

Adopté à l’unanimité

16 AFFAIRES GENERALES – Création par la Ville de Lagny-sur-Marne d’un fonds de dotation

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à créer un Fonds de dotation et **l’autorise** à signer tous les documents afférents à cette création.

Adopté à l’unanimité

17 AFFAIRES SPORTIVES – Convention avec le Département pour le fonctionnement de l'école Multisports

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention et tout document afférent.

Adopté à l'unanimité

18 PERSONNEL TERRITORIAL – Attribution d'une indemnité d'astreinte au chef de la Police Municipale et à son adjoint - Approbation

Le Conseil municipal attribue une indemnité mensuelle d'astreinte téléphonique de 149,48 € au chef de la police municipale et à son adjoint leur permettant d'assurer la continuité du service de la police municipale en dehors de leurs heures de travail habituelles.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

31 voix pour

4 abstentions (Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. BERNASCON, M. GADAN)

19 PERSONNEL TERRITORIAL – Création d'emplois non permanents pour un accroissement temporaire d'activité

Le Conseil Municipal autorise la création de 5 emplois non permanents pour répondre à un accroissement temporaire d'activité à temps complet ou incomplet lié à l'ajustement des équipes dans le cadre de la rentrée scolaire :

Adopté à l'unanimité

20 PERSONNEL TERRITORIAL – Tableau des effectifs des emplois permanents – Ouvertures des emplois.

Le Conseil Municipal approuve l'ouverture de 8 postes au tableau des effectifs des emplois permanents. L'effectif des emplois permanents est fixé à 364 postes.

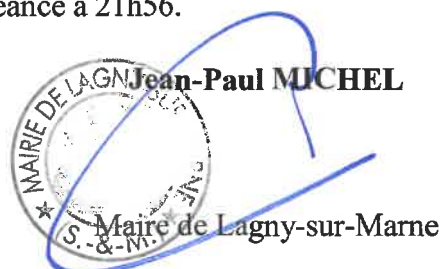
Adopté à l'unanimité

21 PERSONNEL TERRITORIAL – Tableau des effectifs des emplois permanents – Fermetures d'emplois.

Le Conseil Municipal approuve la fermeture de 7 postes au tableau des effectifs des emplois permanents. L'effectif des emplois permanents est fixé à 357 postes.

Adopté à l'unanimité

Après avoir répondu aux questions écrites, plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire remercie l'Assemblée et lève la séance à 21h56.

Jean-Paul MICHEL

Maire de Lagny-sur-Marne